MODALITES DE REGLEMENT | PROMOTION 2021

Règlement à remettre à la scolarité avant 15/09

Nom, prénom de l'étudiant : .....

Date de naissance : ..... N° SS : .....

Je soussigné(e) .....

souhaite payer les frais de scolarité de KEDGE BACHELOR BASTIA :

Règlement des frais de scolarité : 5750 €

Règlement à remettre à la scolarité avant le 15/09

Par chèque à l'ordre de la : *Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale.*

Par virement global : Sur le Compte **CCI DE CORSE** au **Crédit Agricole de la Corse** :

IBAN : FR76 1200 6000 8130 2030 8201 020 – BIC : AGRIFRPP820

Par Prélèvement automatique *

☐ En 3 fois (2*1917 € et 1*1916€) ☐ En 5 fois (5 x 1150€) ☐ En 10 fois (10 x 575€)

CONTRIBUTION A LA VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS

Chaque étudiant devra s'acquitter d'une contribution de 92€ (pour l'année 2020-2021) auprès du CROUS, au titre de la CVEC.

Vous devez vous acquitter de cette contribution sur le site : https://cvec.etudiant.gouv.fr/ et nous fournir votre attestation d'acquittement avant le 15/09 en la téléchargeant dans votre dossier d'inscription

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis

A : le :

Signature